

---

ICANN70 | Forum virtuel de la communauté - Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et NCSG  
Mardi 23 mars 2021 – 9h00 à 10h00 EST

FRANCO CARRASCO : Veuillez noter que nous organisons cette séance comme un webinaire Zoom.

Les membres des deux groupes seront nommés panelistes et pourront prendre la parole. Notez que les participants de cet appel appartenant au NCSG ne seront pas panelistes pour cette réunion. Si vous voulez, vous pouvez participer à partir de Zoom. Vous pouvez continuer et vous mettre en muet.

Avant de prendre la parole, assurez-vous d'avoir mis en muet vos notifications et vos différents appareils. N'oubliez pas de sélectionner la langue dans laquelle vous allez parler sur Zoom, y compris l'anglais.

Rappelez-vous de parler à une vitesse raisonnable pour les interprètes. Rappelez-vous également que le Conseil ne prendra que les questions qui seront notées dans le chat.

L'interprétation de cette séance comprendra l'anglais, l'espagnol, le français, l'arabe, le chinois et le russe. Cliquez sur l'icône d'interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue de votre choix. Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom et une fois que l'animateur dira votre nom, veuillez activer le son de votre

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

micro et prendre la parole. Avant de parler, assurez-vous d'avoir sélectionné la langue.

Veillez indiquer votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable.

Tous vos messages seront vus par tous les participants.

Pour visualiser la transcription en temps réel, cliquez sur le bouton de sous-titrage dans la barre d'outils de Zoom. Cette version de la transcription n'est pas la version officielle.

Vous devez respecter les normes de conduite de l'ICANN.

Cela dit, je donne maintenant la parole à Maarten Botterman, le président du Conseil d'Administration de l'ICANN.

**MAARTEN BOTTERMAN :** Bonjour. Bienvenue à cette réunion. C'est une réunion très importante pour ce dialogue très important pour nous tous, je suis sûr que vous êtes tous d'accord avec moi, pour la mission de l'ICANN.

Aujourd'hui, nous allons donner la parole à Matthew, bien connu du NCSG. Matthew, allez-y.

**MATTHEW SHEARS :** Merci Maarten.

---

D'abord, je voudrais vous souhaiter un bon anniversaire puisque c'est votre anniversaire aujourd'hui.

Bienvenue à tous pour cette réunion du Conseil d'Administration et du groupe de représentants des entités non commerciales. Aujourd'hui, nous allons avoir une bonne discussion. Nous avons juste une heure, donc nous allons devoir nous presser un petit peu. Je donne la parole à Bruna tout de suite.

BRUNA SANTOS :

Bonjour. Merci beaucoup Matthew et Maarten. Je voudrais moi aussi souhaiter un joyeux anniversaire à Maarten.

Nous avons aujourd'hui une série de questions concernant trois thèmes: le premier est l'effet de la pandémie sur les utilisateurs d'internet, le deuxième thème sera le PDP accéléré et ensuite, les procédures ultérieures. Ce sont des questions que nous avons établies un petit peu à la dernière minute ; j'espère que cela ne causera pas de problème.

Stephanie, est-ce que c'est vous qui allez organiser les questions concernant le PDP accéléré ? Et est-ce que d'autres membres veulent prendre la parole aussi et offrir leur perspective ou poser leurs propres questions ? Dites-le-moi dans le chat et levez votre main si c'est le cas. Merci.

Stephanie, vous avez la parole.

STEPHANIE PERRIN :                   Merci beaucoup.

J'ai l'impression que nous avons déjà posé cette question dans le passé, parce que c'est un problème récurrent. Donc la question serait... et je vais la lire si vous me permettez. Le EPDP a été un processus long mais instructif. Nous avons une tendance ici à aborder des questions pour lesquelles nous avons essayé de parvenir à un consensus dans la prochaine étape de ce processus. Nous pensons que le président a beaucoup de travail pour présider ce PDP, mais en plus, il y a d'autres questions qui vont surgir. Comment est-ce que le Conseil d'Administration recommande que l'on aborde ces problèmes ?

Je serais claire d'abord, je pense que nous avons tous une position particulière. Je ne suggère pas que, par exemple, le NCSG arrête de parler des droits de l'homme. Je parle dans le cas du EPDP, nous avons des questions juridiques qui ont été abordées qu'il faudrait de nouveau mettre sur la table. C'est une question de gestion de ce processus. Voilà ce que je voulais dire.

MATTHEW SHEARS :                   Merci Stephanie.

Je crois que nous allons maintenant donner la parole à Becky. Becky, vous avez la parole. Ensuite, nous donnerons la parole aux autres participants.

---

BECKY BARR :

Merci. Bonjour à tous. Bonne réunion 70 à tous.

Matthew, je pense qu'ici nous avons différentes parties pour cette question : le processus d'élaboration de politiques d'un côté, la façon dont ce EPDP avance et différents problèmes ici.

Je dirais qu'il est clair et qu'on est tous d'accord sur le point que la communauté et les différents secteurs de la communauté considèrent qu'ils ont ici la possibilité de travailler sur des problèmes que tout le monde connaît. Et dans certains cas, il y a des désaccords concernant le problème en lui-même, à savoir si ce problème a été clairement énoncé.

Il y a certains groupes qui travaillent sur le PDP accéléré dans la partie juridique qui ont posé des questions pour s'assurer que l'on restait dans le cadre du travail qui leur avait été assigné concernant des thèmes spécifiques qui étaient parmi les thèmes qu'ils devaient aborder. Et personnellement, je pense qu'on doit encourager l'équipe juridique dans ce sens, à continuer à travailler sur ces thèmes-là. Les conseils que je donnerais seraient d'encourager tout le monde à s'intéresser au cadrage du problème qui est devant nous, d'analyser tous les problèmes lorsqu'ils surgissent et de rappeler aux gens qu'il y a des questions qui ont été rouvertes et qui ont été résolues.

Je pense que l'introduction d'une certaine législation en Europe a fait surgir de nouvelles questions concernant ce processus. Je pense que nous devons en parler. Finalement, ce sont les membres du processus d'élaboration de politiques et les groupes de travail formés par la

---

communauté qui doivent indiquer ce qui est dans le cadre de leur travail et ce qui ne l'est pas.

Je pense que le président du EPDP doit faire son rapport au Conseil d'Administration concernant les progrès de leurs travaux, et nous devons ensuite voir comment nous allons continuer à avancer.

Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire. Je dirais qu'il y a d'autres thèmes au-delà de ce PDP accéléré, il y a d'autres questions importantes.

STEPHANIE PERRIN :

Je dirais que Becky, vous avez fait un très bon travail au niveau du comité juridique. J'espère que vous allez continuer à le faire après cette réunion plénière et que vous allez pouvoir répondre aux commentaires et aux questions qui ont été posées.

MATTHEW SHEARS :

Tatiana, allez-y.

TATIANA TROPINA :

D'abord, je voudrais soutenir le commentaire de Stephanie. Becky a fait du très bon travail dans ce sous-comité juridique sur le EPDP. J'étais moi-même une membre de ce comité. Je sais que c'est difficile de rester sur la voie, de ne pas répéter les mêmes questions et de ne pas amplifier l'approche ; donc bravo Stephanie.

J'ai une question. Becky l'a mentionné, je voudrais savoir quels sont les problèmes qui peuvent être liés à la question des consensus qui

---

n'ont pas été atteints pendant le processus du EPDP. Et je voudrais demander au Conseil s'il est possible de savoir quelle est leur opinion à ce propos. On sait qu'il y a eu des discussions lors du travail précédent. Cela a pris deux heures pour négocier tout cela, de nouveau deux années pour le mettre en œuvre ; donc je voudrais savoir maintenant quand on verra le résultat de ces travaux.

Je sais qu'il y a des directives qui ont été adoptées en 2016 qui n'avaient rien à voir avec le document qui avait été présenté en 2013. Donc je voudrais savoir quelle est l'opinion du Conseil concernant les résultats du EPDP et quels seront les résultats des législations proposées. Est-ce qu'on sait déjà un petit peu quelque chose à ce propos ou est-ce qu'il faut encore attendre ?

BECKY BURR :

Merci beaucoup Stephanie. Merci Tatiana pour votre travail sur ces points. Cela a été un plaisir.

Je dirais qu'au niveau de la législation, le Conseil est très intéressé par ces travaux et les suit de près à travers les séminaires web qui sont organisés.

Vous avez raison, on peut dire que tout cela met du temps à être adopté. Il y aura une période 18 mois avant l'adoption des résultats de ce travail. Certains pensent que l'on devrait avancer plus rapidement et travailler plus vite, mais je dirais qu'il y a des problèmes importants à travers les états membres que nous devons régler. Par conséquent, le Conseil n'a pas encore pris de position. Je dirais que comme il s'agit

---

d'un processus d'élaboration de politiques, c'est à la communauté de déterminer dans quelle mesure il faut que tout cela avance. Je dirais que le RGPD va commencer à être appliqué et que par conséquent, l'ICANN doit modifier sa politique pour être adaptée au RGPD.

Je n'ai personnellement pas de vision à ce propos, mais je sais que les membres européens du Conseil d'Administration ont parlé de la possibilité de changement entre maintenant et l'adoption de tout cela. Je dirais que les deux problèmes qui ont été soulevés par les parties contractantes en termes d'exactitude des données WHOIS et de la différence entre les informations concernant la personne morale, le fait que cela ne contienne pas d'informations pour les personnes morales, et le contenu de données personnelles du WHOIS, ces deux problèmes sont à l'ordre du jour dans votre travail. On peut penser que cela va avoir un impact sur le travail que nous faisons. Il faut être clairs. On peut se poser des questions sur la façon dont on devrait réfléchir à tout cela. Je pense qu'il y a des questions concernant la phase 1 et la phase de mise en œuvre. Je pense donc que tout va finalement avoir lieu.

MATTHEW SHEARS : Görän veut participer.

GÖRAN MARBY : Oui, Tatiana, j'ai été très impliqué dans mon travail précédent en ce qui concerne la législation européenne. Voyons voir ce qui ressort de tout cela.

---

Les états membres sont déjà en accord sur beaucoup des éléments de cette proposition. La Commission européenne, c'est la seule qui puisse écrire cette législation. Cela doit être adopté par le conseil, donc les états membres. Et ce qui va se produire maintenant en réalité, c'est que le Parlement et les états membres sont en négociations. On est en contact avec les états membres, on parle au Parlement.

Je pense personnellement que la structure interne restera telle qu'elle l'est. Je pense qu'il y aura des débats continus en ce qui concerne le rôle de la Commission européenne. Je pense que ce sera, comme disent les Américains, la construction d'un arbre de Noël – il n'y a pas trop de choses qui vont disparaître, mais beaucoup de choses qui apparaîtront sur cet arbre de Noël. Je sais qu'il y a beaucoup de questions et d'intérêt sur tout ce qui est lié au WHOIS dans les discussions politiques.

Mais je suis d'accord avec Tatiana, cela prendra du temps et on ne sait pas exactement ce qui se produira à la fin. Mais nous sommes préoccupés car cela prend vie en soi. Nous avons besoin de clarifications. Il faut faire attention avec les politiques et se préoccuper des choses qui nous concernent lorsqu'il s'agit des définitions. On comprend aussi qu'il y aura des implications importantes.

Nous vous informerons au fur et à mesure pour être transparents sur tout ce qui va se produire.

MATTHEW SHEARS : Y a-t-il des commentaires ou des questions là-dessus ?

MAARTEN BOTTERMAN : Je pense que ce qui est vrai pour le NIS2 est vrai pour tout. Il y a beaucoup de changements en cours, pas seulement à cause de la covid-19, mais aussi à cause des initiatives législative et autres. On ne peut pas toujours attendre avant d'avancer. Si on doit avancer, on doit le faire d'une manière où on a les yeux ouverts. C'est comme cela qu'on travaille dans toutes nos approches. Ce qu'on devrait faire maintenant n'est pas forcément impossible, mais on doit voir ce qui change dans l'environnement alors que nous faisons ce que nous faisons. Surtout, il faut qu'on le fasse ensemble et d'une façon transparente.

MATTHEW SHEARS : Merci Maarten.

La question originale portait sur l'évolution du modèle multipartite. Ce qui serait intéressant pour nous aussi, c'est d'entendre vos commentaires et suggestions pour notre travail. C'est question sera là en attente d'une réponse.

Bruna, vous voulez passer à la prochaine question ?

BRUNA SANTOS : Oui. Merci pour les questions et aussi merci pour les explications et tous les points de vue.

Nous sommes au début de certaines discussions sur le NIS et les mouvements législatifs de la Commission européenne. Excusez-nous pour le manque de réponse, car nous avons aussi des opinions un peu étranges sur tout cela.

Nous allons passer au deuxième ensemble de questions. Nous pouvons les condenser.

Quant il s'agit de la pandémie et de la communauté ICANN, nous avons des questions à ce sujet. On voudrait savoir combien d'argent l'organisation a économisé en raison de l'absence des déplacements et connaître les domaines dans lesquels cet argent a été redistribué.

La deuxième question sur ce sujet serait celle-ci. Quelles mesures concrètes le Conseil d'Administration pense-t-il pouvoir prendre pour remédier à l'épuisement élevé de la communauté et à la diminution de la participation de certains groupes? Nous avons vu cette diminution de la participation et c'est préoccupant. [L'ICANN a-t-elle menée des évaluations récentes sur la participation de la communauté?] Nous savons aussi que la société civile a un petit peu changé la manière dont elle travaille et bien sûr, toutes les mesures prises maintenant sont un petit peu plus concentrées sur la pandémie.

La question serait celle-ci. Nous parlons des vaccins. Nous voulons savoir s'il y a des plans concernant les passeports de vaccination quand nous reprendrons nos activités normales, quand nous

---

reprendrons nos réunions présentielles. On ne parle pas seulement du futur de l'ICANN, mais on parle aussi de tout ce qui concerne ces réunions.

MATTHEW SHEARS : Merci Bruna.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons mais le son est vraiment très mauvais, on a du mal à entendre l'intervenant.

MATTHEW SHEARS : Nous avons Danko qui va répondre au premier point sur l'enjeu monétaire.

DANKO JEVTOVIC : Merci Matthew. Je m'appelle Danko et je suis président du comité des finances. Je vais essayer d'être bref sur cette question. S'il y a des sous-questions, je pourrai aussi y répondre.

Comme vous le savez, notre année fiscale est de juin à juin, donc l'année fiscale antérieure s'est terminée en juin 2020. Nous avons eu des économies pour les réunions et les voyages à hauteur d'environ 6 millions \$. Nous avons aussi fait des économies supplémentaires, donc notre financement a excédé les dépenses d'environ 14 millions \$. Nous sommes dans l'année fiscale 2021. Nous nous attendons à un excès cette année aussi.

Il est important de rappeler à tous qu'il y a un cycle budgétaire pour l'ICANN et les dépenses sont planifiées et approuvées. Même si nous avons un excès d'argent parce que cet argent n'a pas été dépensé, les dépenses permises par l'organisation est ce qui a été planifié dans le budget.

Dans le plan du prochain budget, nous pourrons planifier les choses qui sont approuvées par le Conseil. Nous savons qu'il y a beaucoup de travail à faire, mais souvent, le travail n'a pas toujours été approuvé par le Conseil et ces dépenses n'ont pas été planifiées. Donc l'argent que nous avons économisé doit être utilisé pour la mission et le plan stratégique de l'ICANN.

Le Conseil y pense beaucoup et nous travaillons sur une structure financière qui nous permette d'être plus transparents et plus responsables pour pouvoir suivre des projets qui sont sur plusieurs années. Cette situation nous fournit des opportunités significatives.

La dernière chose que je voudrais mentionner, c'est notre fonds de réserve. Nous allons pouvoir obtenir le montant qui avait été planifié au début du plan, le plan minimum que nous avons au niveau des dépenses. Mais nous pensons aussi pouvoir déplacer certainement de ces fonds dans le fonds de réserve pour mieux protéger la sécurité de l'ICANN, donc utiliser cet argent économisé pour assurer notre stabilité financière.

C'est tout pour moi. Est-ce que vous avez des questions ?

et NCSG

---

MATTHEW SHEARS : Y a-t-il des questions pour Danko ?

BRUNA SANTOS : Quelqu'un a posé une question de le chat. On voulait savoir où cet argent a été redirigé. Est-ce que c'est allé dans le fonds de réserve ou ailleurs ?

DANKO JEVTOVIC : L'argent n'a pas encore été redirigé. L'argent a été sauvegardé et épargné. Cet argent se trouve dans le fonds opérationnel. C'est à l'ordre du jour du Conseil d'Administration, à savoir comment nous allons déplacer cet argent vers le fonds de réserve. Nous planifions une structure financière qui va nous permettre d'utiliser cet argent épargné qui se trouve dans ce fonds opérationnel et l'utiliser dans le budget. Nous avons un plan de structure que nous allons mettre en place. Nous sommes tous engagés là-dessus, mais ce n'est pas encore dans le budget tel quel.

MATTHEW SHEARS : Il y a d'autres questions ?

Dans le chat, on dit : « Avec tout l'argent que vous avez économisé, est-ce que vous allez pouvoir soutenir d'autres projets ? »

DANKO JEVTOVIC : Qu'est-ce qu'on peut faire avec l'argent ? Cela fait partie de notre cycle budgétaire. Nous avons conclu la période de commentaires publics

sur le budget. Je ne suis pas tout à fait aux courant des discussions ou des initiatives dont vous me parlez.

MATTHEW SHEARS :

Je vois qu'il y a une question sur l'ICANN72, mais je pense qu'on peut attendre pour y répondre.

Y a-t-il d'autres questions sur le premier élément de discussion ?

MAARTEN BOTTERMAN :

Ce que vous avez vu, ne pensez pas que nous avons choisi ces réunions virtuelles, en général, l'organisation ICANN fait un suivi de ce qui se produit au niveau de la participation à toutes les réunions. Ainsi, on a pu voir que de 2016 à 2019, nous avons 1 900 personnes qui ont participé. En virtuel, nous sommes arrivés à 1 700, donc il y a eu une petite baisse mais pas si énorme que cela.

En même temps, ce sont des personnes différentes ; on s'est rendu compte que ce sont des personnes qui n'auraient peut-être pas voyagé. Donc les réunions virtuelles sont plus pratiques pour eux ainsi que pour les gens qui travaillent. Quand les gens ont un travail, cela pose des problèmes aussi.

Donc je pense que cela va nous permettre de comprendre un peu plus de choses sur la planification des nouvelles réunions. La communauté se préoccupe de la planification de ces réunions et cela inclut les unités constitutives. Donc j'encourage tout le monde à participer à tous les niveaux et à faire un suivi de tout ce qui se passe. Et nous, on

va essayer de contribuer au sein de l'organisation pour voir les leçons que nous pouvons tirer et fournir des données. C'est tout ce que l'on peut faire.

Je crois qu'il y a un avantage à être ensemble à un même endroit au même moment ; c'est quelque chose dont nous sommes impatients de retrouver.

MATTHEW SHEARS :

Peut-être qu'il serait intéressant de souligner qu'au niveau du Conseil, nous aimerions vraiment revenir aux réunions présentielles. Pour nous, c'est un problème grave.

BRUNA SANTOS :

Matt et Maarten, je voulais préciser ce n'est pas quelque chose qui critique les réunions virtuelles. Je dirais que c'est très important que nous puissions continuer à avoir ces réunions, ne serait-ce qu'en mode virtuel. Et ces échanges que nous avons avec le Conseil sont très importants pour nous. Mais nous voulions mentionner le poids et l'impact négatif qu'a eu cette année de pandémie pour la participation. Je pense qu'il est plus difficile encore de maintenir nos membres en action et de les maintenir intéressés ; donc je dirais que c'était cela, la difficulté. Je ne voulais pas faire une critique contre les réunions virtuelles.

---

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup Bruna. Oui, nous sommes au courant de la lassitude des participants. Je dirais que cela a différents impacts aussi sur les différents groupes. Des fois, on va avoir davantage de temps à consacrer à l'ICANN et dans d'autres cas, ce n'est pas le cas. Est-ce que vous avez des suggestions pour améliorer ce problème ?

MATTHEW SHEARS : Il y a des questions de le chat. Mais peut-être que Göran veut prendre la parole ?

GÖRAN MARBY : Avant toute chose, lorsqu'il s'agit de ce problème, on nous pose des questions, on nous demande si l'ICANN72 va avoir lieu en virtuel ; je ne le sais pas.

Nous avons fait une enquête et nous avons reçu les résultats. Cette enquête a été faite pour l'ICANN69. On a demandé à la communauté ce qu'elle pensait des réunions virtuelles. Je dirais que lors de l'ICANN69, cela a été intéressant, cela a été une réunion longue, très longue, beaucoup d'heures de travail, des séances très longues. Et beaucoup de séances avaient lieu en même temps, donc c'était un problème et on était tous d'accord pour dire qu'on devait modifier quelque chose parce que le nombre de séances était considéré comme trop important par la communauté. Donc on a organisé cette enquête auprès de la communauté, on a demandé aux gens ce qu'ils pensaient et ce qu'on pouvait faire. Nous avons travaillé avec les leaders des SO et des AC pour essayer de trouver une proposition

---

concernant la façon de continuer à travailler en réunions virtuelles et pour voir comment nous allons reprendre nos réunions lorsque nous reviendrons en face à face, parce qu'il y a des choses que nous avons apprises à travers ce processus pour la transcription, pour l'interprétation. La technologie nous a vraiment aidés. Et je dirais qu'il y a différentes choses qui vont changer la façon dont on va faire les choses à partir de maintenant. Par exemple, une des choses qu'on nous a dites, c'est que les réunions de l'ICANN, on a un meilleur travail, on se centre mieux. La communauté arrive à résoudre des problèmes. Il y a aussi des questions concernant les différentes approches au niveau régional. Mais ces groupes se réunissent de toute façon régulièrement. Il peut y avoir des réunions à l'extérieur de la réunion de l'ICANN. Il y a toute une série de choses que les So et les AC nous ont montrées et indiquées qui sont intéressantes.

Par conséquent, où en sommes-nous ? Je regarde un petit peu Bruna, j'ai écouté ce qu'elle disait ce matin et je dirais que nous ne savons pas. J'habite en Californie, il y a beaucoup de gens qui sont vaccinés, bien sûr, mais dans d'autres parties du monde, ce n'est pas le cas. Donc je ne sais pas comment les choses vont évoluer.

Ce que je peux vous dire, c'est que quand on va commencer à voyager, je ne sais pas si le problème de la vaccination sera résolu. Et les réunions de l'ICANN montrent que quand on va dans un pays, on crée des relations avec le gouvernement, sinon, on ne peut pas y aller. Pour des raisons techniques, on a besoin de wifi par exemple pour la réunion de l'ICANN ; on doit en parler avec le gouvernement parce que

---

c'est une réunion qui est très exigeante à ce niveau. Puis, il y a une question de protection et d'autres choses aussi qui entrent en jeu.

Une des choses que nous avons constatées au cours de ces dernières années avec l'augmentation de la taille des réunions de l'ICANN, on sait qu'il va y avoir d'autres choses – par exemple la vaccination – outre le visa. On va demander des preuves de vaccination et je pense que cela va compliquer encore plus les choses. Cela ne va pas être seulement une question de l'ICANN ; c'est les gouvernements, les hôtels, les compagnies aériennes, toute une série de choses qui vont entrer en jeu. Et nous ne pouvons pas nous rendre dans un pays ou dans une région qui présente beaucoup d'obstacles pour que les gens puissent s'y rendre. Disons par exemple que la Hollande serait une zone sans virus – admettons –, nous pouvons avoir tous les gens de l'Europe du Nord qui s'y rendent. Mais le problème, c'est que ce ne sera pas une réunion avec tout le monde. Je sais que Tatiana l'a indiqué. Il pourrait être techniquement possible d'organiser une réunion quelque part, mais avec une participation très réduite parce que nous ne pourrions pas faire venir tout le monde à la réunion pour différentes raisons.

J'espère que j'ai répondu aux différentes questions posées. J'espère que nous allons pouvoir augmenter la participation à distance, améliorer la question des horaires aussi pour que tout le monde puisse y participer en fonction de son fuseau horaire.

et NCSG

**FR**

---

MATTHEW SHEARS :                      Merci.

TATIANA TROPINA :                      Bonjour. Je vous salue des Pays-Bas sans virus – on rêve, je le sais.

Je voulais ici faire une petite précision sur ce que vous venez de dire. Si les réunions et si les prochaines années pour l'ICANN font en sorte qu'on puisse organiser des réunions dans des pays sans virus, est-ce que vous pensez qu'on pourra organiser des réunions complètement virtuelles ou est-ce que vous organiseriez des réunions quand même ?

Je reprends la parole. Les réunions qui devraient avoir lieu l'année prochaine, admettons que les Pays-Bas soient sans virus mais il y ait trop d'obstacles de la part du gouvernement, donc on ne peut pas faire la réunion à cet endroit.

GÖRAN MARBY :                          Nous essayerons d'organiser les réunions dans un endroit où tout le monde pourra se rendre. Je sais que c'est une déclaration compliquée à faire mais depuis le début, nous avons toujours dit que nous voulons que tout le monde puisse venir à la réunion. Si nous ne pouvons pas avoir suffisamment de participation des différentes parties prenantes du monde entier, à ce moment-là, cela ne vaut pas la peine d'organiser une réunion de l'ICANN parce que ce ne sera pas une bonne réunion de l'ICANN. C'est ce qui nous inquiète. J'espère que vous êtes tous d'accord avec moi.

---

MATTHEW SHEARS :

Merci Göran.

Est-ce qu'il y a d'autres questions à poser ici ? Je ne vois pas de main levée. Bruna, je vous rends la parole. Je crois que nous avons une dernière question.

BRUNA SANTOS :

Merci beaucoup Matthew. Merci Göran pour votre réponse.

Je dirais que la situation n'est pas du tout claire pour nous, en tout cas pour les deux ou trois prochaines années. J'espère que nous allons pouvoir inclure une stratégie à propos des restrictions dans le futur.

Maintenant, je voudrais donner la parole à Kathy.

KATHRYN KLEIMAN :

Merci Bruna. Est-ce que tout le monde m'entend ? Est-ce qu'on peut avancer la diapositive et passer à la question suivante ?

Je suis Kathy Kleiman et c'est un plaisir de vous voir tous. J'espère que nous pourrons faire les prochaines réunions en présence. En attendant, j'espère que vous allez bien et que vos familles vont aussi bien. Personnellement, chez moi, tout va bien.

Alors, engagement d'intérêt public. Nous aurons une séance plénière qui va porter là-dessus. Je vois que vous n'avez pas la question, alors je vous présente un petit peu la question et je la poserai.

---

L'engagement d'intérêt public et privé. Nous avons un engagement privé qui a été créé et qui est un petit peu déséquilibré après les candidatures de 2012. Il y a eu des génériques fermés pour les nouveaux gTLD .blog, .cert, .mobile. Une série de compagnies ont dit qu'ils allaient avoir tous les noms de domaine dans ce secteur, et le GAC a dit non. Donc on voulait étendre le cadre. Le GAC a dit d'attendre puisque c'est un secteur très sensible et ils veulent qu'il y ait .medicine, .charity, etc., qui puissent être utilisés également. Cela couvre toute une majorité de domaines qui dépendent de l'intérêt public et privé.

On a toute une série d'échanges ici et dans certains cas, on a négocié, on a pris des décisions, parfois on a présenté cela directement au Conseil pour modifier ou retirer des titulaires de noms de domaine.

Ici, on se rend compte qu'il y a des choses qui ne sont pas très populaires qui sont faites. Donc le Conseil d'Administration a envoyé une lettre au groupe des procédures ultérieures dans laquelle ils disent que la terminologie des statuts constitutifs fait que l'ICANN ne peut pas rentrer dans un accord futur pour les opérateurs de registre qui resteraient à l'extérieur des PIC.

Ensuite, on parle de la terminologie utilisée dans les statuts constitutifs et de cette mission et que l'ICANN pense que cette terminologie pourrait provoquer des problèmes concernant les PIC et les engagements d'intérêt public.

---

Nous pourrions passer plus de temps. Becky Burr, Avri Doria, en tant que liaisons, ces personnes sont venues nous voir au groupe de travail pour discuter pour une séance à la fin de la journée. Nous n'avons pas pu avoir d'avis juridique, pas d'avis de l'ICANN. Il n'y avait pas de livre blanc sur la substance de ces PIC privés.

Voici la question : puisque ce groupe de travail sur les procédures ultérieures n'a pas pu comprendre l'impact des changements des statuts de l'ICANN sur les propositions futures, quel genre de recherches va faire le Conseil d'Administration pour vous aider à comprendre ces questions et pour nous aider nous la communauté à mieux comprendre ces questions ?

Merci beaucoup.

MATTHEW SHEARS : On va essayer. On va passer la parole à Avri tout d'abord.

AVRI DORIA : Merci. J'espère qu'on peut m'entendre.

Tout d'abord, alors que nous essayons d'être spécifiques...

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, mais il y a des coupures de l'audio.

---

AVRI DORIA : Nous posions des questions pour essayer de comprendre. La réponse est oui, nous essayons de mieux comprendre en essayant de travailler sur le travail légal qui doit être fait.

Il faut revenir un peu en arrière. Vous avez commencé en comparant les contrats qui avaient été rédigés avant les changements des statuts avec la situation présente. Ce n'est pas tout à fait comparable.

Une des enjeux que nous avons rencontrés, c'est que nous voulons nous assurer que s'il y a un bureau d'enregistrement qui a une inquiétude spécifique, dans ce cas-là, est-ce qu'il y a des choses qui doivent être appliquées ? Les questions sur les textes, etc., est-ce que tout cela peut être appliqué ? Est-ce que la conformité peut faire quelque chose avec tout cela ?

Il y a une autre question aussi sur le degré avec lequel l'ICANN peut faire un accord qui pourrait être applicable. Non, en fait, on ne peut pas faire un accord qui soit en dehors de notre mission. Ce que je crois, si on en arrive au point où on va...

INTEPRÈTE : Nous nous excusons, l'audio a coupé.

AVRI DORIA : Voilà le genre de questions qui seraient incluses pour nous assurer que l'historique juridique de ces choses soit bien mis en place et bien compris avant d'être accepté et avant que les définitions des réglementations soient faites.

Vous pouvez ajouter quelque chose à ce que j'ai dit, mais pour moi, la réponse simple est oui. Durant le processus de l'ODP, durant le processus de la prise de décision, c'est quelque chose que nous allons creuser.

**INTEPRÈTE :** Nous nous excusons encore une fois, il y a des manques dans l'audio d'Avri.

**AVRI DORIA :** On va faire quelque chose du genre papier blanc ou autre. Nous serons transparents de toute façon dans notre discussion sur la question. J'espère que cela ne va pas amener une autre question.

**KATHY KLEIMAN :** Vous avez cité un autre acronyme, vous avez parlé d'ODP. Si vous pouvez expliquer ce qu'est l'ODP à tout le monde puisqu'on rajoute une couche.

**MATTHEW SHEARS :** C'est l'étape de conception opérationnelle.

**AVRI DORIA :** Cela correspond à un processus entre le Conseil et l'administration lorsqu'il s'agit des décisions. On pose des questions, il y a de la réflexion qui est faite pour répondre à la question et il y a des va-et-

---

vient jusqu'au moment où on arrive à avoir assez d'information pour prendre une décision.

Ce que l'ODP a fait, c'est de prendre toutes ces informations, de définir cela dans un memorandum – ODP étant l'étape de conception opérationnelle. C'est un processus que nous allons utiliser sur quelques PDP pour essayer de déterminer les implications, à savoir quand nous allons passer à la mise en œuvre, comment nous allons répondre aux questions, comment nous allons faire les recherches, les analyses et les définitions avant la mise en œuvre.

GÖRAN MARBY :

Parfait Avri.

KATHY KLEIMAN :

L'étape de conception opérationnelle, est-ce que c'est l'étape où on fait des recherches sur le côté juridique de la chose ?

AVRI DORIA :

C'est la pré-mise en œuvre, quel que soit le contexte. C'est un ensemble de travail qui est fait avant la mise en œuvre, avant que le Conseil d'Administration même décide de la façon dont il va affronter l'organisation et dire : « Oui, ces recommandations sont prêtes à être mises en œuvre. » C'est quelque chose qui doit être complété, terminé avant que la décision soit prise.

et NCSG

**FR**

---

KATHY KLEIMAN : Merci pour la question détaillée.

Vous alliez passer la parole à Becky.

AVRI DORIA : Oui, j'allais demander à Becky de parler aussi parce que parfois elle parle, des fois, c'est moi. Je voulais m'assurer qu'elle n'ait pas quelque chose à ajouter à la discussion.

BECKY BARR : Je pense que vous avez tout expliqué parfaitement ; merci.

Comme d'habitude, Avri a bien expliqué. Je n'ai rien d'autre à rajouter. Je vais juste réitérer qu'il y a deux questions. Même si les choses sont incluses dans les accords de l'ICANN, est-ce que c'est applicable ? Est-ce que c'est quelque chose qu'on peut mesurer ? Ensuite, il faut prendre en compte le mandat de l'ICANN, à savoir si on peut mettre en place un engagement qui ne va pas aller à l'encontre des statuts.

MATTHEW SHEARS : Y a-t-il d'autres questions ? Il nous reste quelques minutes.

BRUNA SANTOS : Non, mais si nos membres ont quelque chose à rajouter... Je pense que Kathy a la main levée.

et NCSG

---

KATHY KLEIMAN : Je voulais savoir si d'autres personnes voulaient faire des commentaires. Je pense que nous avons une séance qui va avoir lieu jeudi sur les PIC privés, donc on en discutera.

Je voudrais m'assurer que tout le monde comprenne... Attendez. On veut savoir quel genre de recherches le Conseil va faire quand il s'agit de ces PIC privés. C'est quelque chose auquel le public aura accès ? Et comment on va savoir ce qui peut faire partie de la recherche et ce qui n'en fera pas partie ? Est-ce que je comprends bien, est-ce que c'est cela ?

AVRI DORIA : Oui. Votre description est un peu plus spécifique. Est-ce que tout cela va être inclus ? Je ne peux pas vous le dire. Il y aura une analyse qui sera faite.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons encore une fois.

AVRI DORIA : Je ne suis pas très au fait de ce qui est juridique. Je sais qu'il y a des directives qu'il faut suivre pour comprendre les choses. Je ne sais pas comment l'analyse sera faite, mais je pense vraiment que cette analyse sera très complète sur tout ce qu'on peut faire au niveau légal et non légal. Je ne sais pas si on va mettre des rambardes.

et NCSG

**FR**

---

MATTHEW SHEARS : Pour ceux qui ne savent pas ce qu'est l'ODP, il y a un lien qui vous mène à tout ce qui est ODP. C'est un outil que nous allons utiliser dans l'avenir. Il serait bon de se renseigner.

BRUNA SANTOS : Merci d'avoir passé du temps avec nous et merci de l'échange. Nous espérons que cette conversation sur l'ODP et sur toutes les thématiques que nous avons explorées aujourd'hui va continuer. Je voudrais vous remercier d'ailleurs.

MATTHEW SHEARS : Merci à tous. Très bonne discussion, très bonnes questions. Nous apprécions énormément. Il est bon de revoir tout le monde. Merci beaucoup. Comme je l'ai dit, j'espère vous revoir tous en personne très bientôt. Merci et bonne journée. Merci à tous.

L'enregistrement est terminé.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**